

Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Réf : 16-125

Objet : Manifeste du réseau des Missions Locales aux acteurs des politiques publiques

Paris, le 10 mai 2016

Monsieur le Premier Ministre,

Comme vous le savez, l'action du réseau national des 456 Missions Locales présidées par les élus locaux, s'inscrit complètement dans la réussite des dispositifs publics favorisant durablement l'accès des jeunes à l'autonomie et à l'emploi, quelle que soit leur situation.

Les Missions Locales, service public de l'insertion des jeunes, sont très mobilisées dans la lutte pour l'emploi et à l'accès à l'autonomie des jeunes et elles assurent avec qualité la mise en œuvre des politiques nationales d'insertion des jeunes que votre gouvernement a initiées : mise en œuvre des Emplois d'avenir, développement de la Garantie jeunes, de l'apprentissage et du Service Civique, accompagnement des jeunes dans le cadre du CIVIS.

Or, au moment où le gouvernement va confier aux Missions Locales de nouvelles responsabilités pour assurer la mise en œuvre du droit au parcours d'accompagnement contractualisé avec la généralisation de la Garantie jeunes, je dois vous alerter des difficultés importantes que notre réseau rencontre en 2016.

En effet, les Missions Locales expriment un profond malaise voire une grande inquiétude manifestée par les Président-e-s et les Directeur-trice-s qui redoutent les conséquences des difficultés financières auxquelles ils sont confrontés, tant en termes d'équilibre budgétaire que de gestion des ressources humaines.

L'Etat, des Régions, des départements, des intercommunalités et certaines communes sont conduits à diminuer voire à supprimer leurs financements aux Missions Locales. Les alertes sont importantes comme en Ile de France où les Missions Locales déjà sous dotées voient non seulement les crédits de l'Etat et de la Région diminuer, mais en plus leurs territoires d'interventions modifier arbitrairement sans concertation avec les élus.

Les Missions Locales perdent entre 5 et 8 % de leurs crédits CPO, pertes auxquelles s'ajoutent la fin de l'ANI jeunes, la diminution des crédits d'accompagnement des jeunes en Emplois d'avenir et du Fonds d'Insertion Professionnelle des jeunes. Des préoccupations font jour sur la sécurisation du modèle économique de la garantie jeunes qui impacte fortement tant les budgets que les ressources humaines de nos structures associatives.

Les Présidents d'Associations Régionales des Missions Locales réunis au sein de la Conférence de Président ont signé un Manifeste que vous trouverez en pièce jointe, pour alerter l'ensemble des responsables des politiques publiques.

Je vous saurai gré de bien vouloir m'accorder une audience pour évoquer avec vous les propositions contenues dans ce manifeste.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Patrick GILLE
Président de l'UNML
Député d'Indre et Loire

